

Day	Min	Max	Precipitation
MER 02	16	32	0
JEU 03	17	27	3
VEN 04	14	24	6
SAM 05	13	26	0
DIM 06	15	28	1
LUN 07	14	30	0

### Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- Mildiou
- Prophylaxie
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Flavescence dorée
- Cicadelle verte
- Mesures agro-écologiques
- Divers

### Stades phénologiques



"Mi-véraison", Duras, (Ph CA81)

La véraison est enclenchée dans la majorité des situations.

**Fer servadou, Merlot** : de "premiers grains vérés" à "début véraison".

**Gamay, Chardonnay, Loin de l'oeil** : de "début véraison" à "75 % véraison".

**Duras, Syrah** : de "premiers grains vérés" à "mi-véraison".

**Mauzac** : de "fermeture de la grappe" à "premiers grains vérés".

La véraison progresse lentement, et peut être très hétérogène au sein d'une même parcelle.

### DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été sèche, mise à part la rosée matinale sur certains secteurs. Cette semaine, des perturbations de faible ampleur sont annoncées et les températures seront plus fraîches.

### MILDIU

#### Analyse de risque

#### Observations:

Les symptômes sur feuilles et sur grappes sèchent. Ponctuellement, quelques rares symptômes sont observés sur feuilles ainsi que du rot-brun récent sur quelques grains, à l'intérieur des grappes. Cette année, les dégâts sur grappes ont atteint des records.

#### Analyse de risque:

La véraison annonce la fin de la sensibilité des grappes, néanmoins le feuillage reste fortement impacté. Il faut continuer à protéger les nouvelles pousses afin de conserver un feuillage fonctionnel jusqu'aux vendanges, pour la maturité mais aussi la mise en réserve.



Mildiou, rot-brun sur grappe, (Ph : CA81).

#### Préconisations

**Il est important de préserver l'état sanitaire du feuillage. Soyez couverts, des pluies sont annoncées.**

**En présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec la rosée matinale.**

#### Produits de contact:

\* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre*  
3,75kg/ha (5 applications maximum)

#### Attention aux délais avant récolte.

**Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Alternatives :

Mise en œuvre de la prophylaxie, voir le paragraphe suivant.

### A retenir

Des pluies sont annoncées, restez couverts.

**PROPHYLAXIE : afin de créer un environnement défavorable aux maladies**

- Un écimage soigné permet de limiter la progression des maladies, en réduisant l'humidité présente dans les souches et en assurant une meilleure pénétration des traitements. Il élimine les symptômes de mildiou présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage, permet une meilleure aération des grappes, une meilleure pénétration des produits et freine le développement du botrytis. En favorisant l'insolation des grappes, il limite aussi l'oïdium qui est sensible aux UV. L'effeuillage doit être réalisé côté soleil levant afin d'éviter les brûlures.

**BLACK-ROT****Analyse de risque****Observations:**

La majorité des symptômes ont séché. Des symptômes récents sont encore signalés sur quelques baies, sur parcelles sensibles de Fer servadou, Gamay, Loin de l'oeil et Sauvignon.

Globalement, les dégâts restent limités, contrairement au mildiou.

**Analyse de risque:**

La véraison annonce la fin de la sensibilité des grappes. Sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée.

Restez vigilants sur les parcelles impactées et tardives, où les symptômes peuvent encore se propager jusqu'à "véraison complète".



*Black-rot sur grappes, symptômes récents, Fer servadou (Ph : CA81).*

**Préconisations**

**Restez vigilants jusqu'à la "véraison complète", sur les parcelles atteintes et tardives. Sur les parcelles saines, les traitements sont inutiles.**

**Alternatives**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (**biocontrôle**).

**Attention aux délais avant récolte.**

**A retenir**

Protégez les parcelles atteintes et tardives jusqu'à "véraison complète".

**OIDIUM****Analyse de risque****Observations:**

Les symptômes évoluent encore sur les parcelles impactées et tardives. Certaines parcelles de Gamay, Chardonnay, Mauzac, et Muscadelles sont fortement touchées.

**Analyse de risque:**

Sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée. Sur les parcelles atteintes et tardives, restez vigilants jusqu'à "véraison complète".



*Oïdium sur grappe, Gamay (Ph : CA81)*

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'applications maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

\* Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).

**Attention aux délais avant récolte.**

**Alternative :**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

**Préconisations**

**Restez vigilants jusqu'à la "véraison complète" sur les parcelles tardives et présentant des symptômes. Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.**

**A retenir**

Fin de la protection sur les parcelles saines.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

## Observations

Eudémis : Le vol a démarré la semaine dernière en secteurs précoces et cette semaine en secteurs tardifs. Les premières pontes ont été observées en secteurs précoces.

## Analyse de risque

Sur la troisième génération, la période de risque est souvent très étalée. Attention, les perforations d'eudémis sont des portes d'entrée au botrytis, en période humide.

Le dénombrement des perforations en fin de G2 montre une pression plus élevée qu'en G1, notamment sur les parcelles non confusées. Un niveau de pression élevée est signalé sur les secteurs de Tecou, Lagrave, Sainte Cécile du Cayrou et Gaillac.

## Préconisations

Réalisez un traitement sur la G3, sur les parcelles où le seuil de nuisibilité a été dépassé en G2, lors du comptage des perforations. Pensez à relever les pièges.

*Eudémis, papillon, (CA81)*



**Produits ovicides stricts:** A positionner cette semaine, en tous secteurs.

\* *Confirm, tébufenozide, 0,6L/ha (3 applications max), DAR 21 jours. Dernière année d'utilisation*

## Début des pontes aux premières éclosions:

A positionner en début de semaine prochaine en secteurs précoces et en fin de semaine prochaine en secteurs tardifs.

\* *Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (3 applications max), DAR 7 jours*

**Début des éclosions (tête noire):** A positionner en début de semaine prochaine en secteurs précoces et en fin de semaine prochaine en secteurs tardifs.

\* *Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max), DAR 14 jours*

\* *Fycilia, spinosad, 2 L/ha (2 applications max), DAR 14 jours.*

\* *Delfin, bacillus thuringiensis 0,75kg/ha (6 applications max), DAR 3 jours*

\* *Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 1kg/ha (6 applications max), DAR 3 jours*

## Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les pontes.

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

## Observations

Quelques symptômes de flavescence dorée sont observés sur le vignoble, en particulier sur Gamay.

## Préconisations

Le T3 est à réaliser sur les adultes. Les dates validées par la DRAAF sont du 20 juillet au 5 août.

Le T3 est obligatoire sur les vignes mères, il est soumis à analyse de risque sur les autres parcelles. Les situations les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2022, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

\* *Judoka gold, Tatami gold, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max)*

\* *Klartan smart, Mavrik smart, tau-fluvalinate, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Decis protech, Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)*

Attention aux délais avant récolte.

Surveillez vos parcelles et coupez les pieds qui présentent des symptômes.

A retenir

T3 du 20 juillet au 5 août.

## CICADELLE VERTE

## Analyse de risque

## Observations

Des larves sont toujours présentes sur les parcelles. Les situations où les populations se rapprochent du seuil de risque, sont rares. Les dégâts de grillure peuvent être ponctuellement importants, notamment sur le Fer servadou, Gamay, Duras et Merlot.

## Analyse de risque

Sur quelques parcelles les populations larvaires sont proches du seuil de risque.

Symptômes de grillures, Fer servadou (Ph: CA81)



## Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles. Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.

\* *Judoka, Tatami gold, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max)*

\* *Klartan smart, Mavrik smart, tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m*

\* *Decis protech, Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)*

Attention aux délais avant récolte.

## Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\* *Sokalcarbo wp, Baikal, kaolin, 10kg/ha (4 applications max)*

\* *Argibio, kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais).*

A retenir

Surveillez vos parcelles.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

**Les engrais verts, une solution pour réduire l'emploi des fertilisants**

Un engrais vert est une plante cultivée pour améliorer la fertilité et l'activité biologique du sol. Les engrais verts sont une source d'éléments minéraux et se substituent aux apports de fertilisants.

**Les intérêts**

- Ils améliorent la fertilité minérale du sol. Les légumineuses contribuent à enrichir le sol en azote par fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, la période de culture doit être supérieure à 50 jours. Les crucifères sont capables d'utiliser des éléments comme la potasse qui se trouvent dans le sol sous forme insoluble. Par la suite la destruction de l'engrais vert permettra de restituer les éléments minéraux sous forme assimilable pour la vigne. Les engrais verts permettent également de limiter les phénomènes de lessivage par les pluies, en stockant les éléments minéraux pendant l'hiver et sont un moyen pour réduire la migration des nitrates vers les cours d'eau.

- Ils participent à l'amélioration de la structure du sol. L'action mécanique des racines de l'engrais vert permet d'ameublir le sol de l'inter-rang jusqu'à 1,5m de profondeur et ainsi améliore la pénétration de l'eau et de l'air. Les exsudats racinaires et les micro-organismes de la rhizosphère du couvert végétal contribuent également à stabiliser les particules de terre.

- L'engrais vert est une source de matière organique, qui stimule l'activité biologique du sol. L'effet sur l'activité biologique est rapide et intense pendant leur croissance et surtout après l'enfouissement. L'humus formé permet d'entretenir le taux de matière organique du sol.

- Ils améliorent la capacité d'infiltration de l'eau et ainsi permettent de limiter le ruissellement et de lutter contre l'érosion.

**Choix des espèces :**

Le choix des espèces est important, il faut trouver le bon compromis entre la quantité de biomasse produite par le couvert et les restitutions en éléments minéraux.

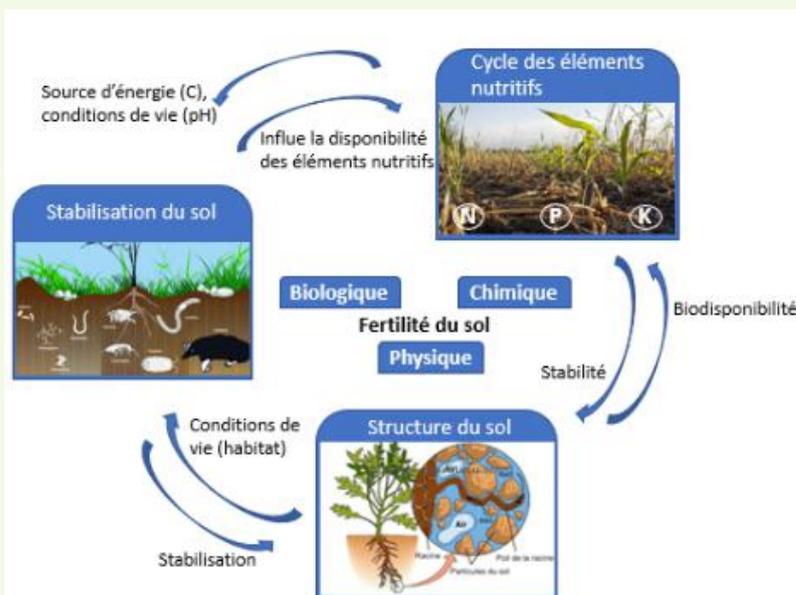
Les graminées par exemple sont riches en cellulose et en lignine et produisent du carbone dit "lent". Par contre les crucifères et les légumineuses produisent du carbone "rapide", elles sont riches en sucres qui se dégradent facilement. Les légumineuses sont en plus une source d'azote.

L'objectif est de trouver un équilibre entre carbone lent, rapide et l'azote afin de s'assurer que les micro-organismes puissent dégrader correctement la matière organique sans rentrer en concurrence avec la vigne, pour éviter le problème de "faim d'azote". Il faudra donc associer les différentes familles d'engrais verts (graminées, crucifères et légumineuses).

**Destruction des couverts :** (voir VIGIVITI et VIGIVITI BIO n°1, 4 avril 2023)



*Féveroles au stade optimum pour la destruction.*



Liens entre les composantes physique, biologique et chimique du sol

Source: GECO Ecophyto PIC

**La restitution :**

Les couverts végétaux sont bénéfiques pour le sol, cependant il n'est pas toujours facile d'estimer l'apport réel en minéraux.

Les chambres d'agriculture de Poitou-Charente ont mis au point une méthode d'estimation pour vous aider : Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaires : M.E.R.C.I.

**Il est possible d'accéder à la méthode M.E.R.C.I. sur le site de la Chambre d'agriculture du Tarn. Suivre le lien depuis la Newsletter.**

**Voir aussi depuis la Newsletter la fiche GECO (Ecophyto PIC): "Améliorer la structure et la stabilité du sol avec les plantes de services".**

## DIVERS

**Maladies du bois:**

Les symptômes d'apoplexie sont très présents, tous les cépages sont touchés.



Apoplexie, Fer servadou  
(Ph: CA 81).

**Botrytis :** Les symptômes sur grappes ont tendance à sécher. Ils pourraient être réactivés avec la pluie annoncée, notamment en présence de perforation d'eudémis.

**Attention, les baies blessées par la grêle, les attaques de black-rot et les perforations de vers de la grappe, sont des portes d'entrée. La mise en place de la prophylaxie et la gestion de la pression eudemis sont les deux mesures primordiales pour limiter la progression du botrytis.**

(Cf: paragraphe prophylaxie)



Botrytis sur grappe de Gamay (Ph: CA 81).

**Cicadelle bubale:**

Les symptômes en lien avec les piqures de cet insecte peuvent être confondus avec la flavescence dorée

Symptômes sur feuilles, cicadelle bubale, (Ph: CA 81).



Symptômes sur rameau, cicadelle bubale, (Ph: CA 81).

**Prochain et dernier bulletin le 8 août**

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9  
Tél.: 05 63 48 83 83  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie-Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) - 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) - 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) - 06.69.32.70.75

